Cac
FRC
3494

DISCOURS

Prononcé dans une Assemblée générale de tous les Habitans de la ville de Draguignan.

MESSIEURS,

Dans ce moment, où le Tiers-Etat s'éveille d'un sommeil de tant de siecles, & que les premiers objets qu'il apperçoit sont, un Roi qui le couvre de son égide, & un Ministre qui lui tend les bras.

Dans ce moment d'attente, où la Noblesse s'agite, le Clergé craint, le Peuple espere, le Ministere combine, le Parlement écoute, & l'Europe regarde.

Dans ce moment solemnel, où les bases constitutionnelles de la Monarchie vont être posées, le pouvoir des Rois renforcé & fixé, celui des Puissances intermédiaires restreint & modifié, l'impôt justement réparti & sagement perçu, la balance des Loix civiles retouchée, le glaive des Loix criminelles refergé, les finan-

Mf W 5862

ces balancées, l'équilibre des trois Ordres rétabli, les droits de l'homme & de la Nation reſtitués.

Dans ce moment, dis-je, d'agitation univerſelle, paiſible obſervateur des événemens, n'ayant, ni aſſez d'influence, ni aſſez de talens pour être utile à ma Patrie, je me bornois à faire des vœux pour ſon ſalut.

Mais aujourd'hui que mille cris, élancés de tous les points du Royaume, frappent mon oreille & mon cœur; aujourdhui qu'un Conſeil général m'appelle au milieu de mes Concitoyens, je ne puis plus maîtriſer les mouvemens de mon patriotiſme; & c'eſt pour céder à cette impulſion que j'éleve ma voix.

Pardonnez, Citoyens, ſi le moins éloquent d'entre vous oſe ſe faire entendre: mais ſi je parle en Plébéïen, je ſens en Romain; & certes, mes paroles ſeront utiles, ſi elles verſent dans vous cet enthouſiaſme du bien public qui m'enflamme.

Enthouſiaſme, MESSIEURS, abſolûment néceſſaire dans les circonſtances.

Citoyens qui compoſez le Tiers, un meilleur ordre de choſes va commencer: le Roi le prépare, ſecondons ſes efforts. L'heure de notre réſurrection politique ſonne: le bonheur frappe à la porte, hâtons-nous de lui ouvrir: l'inſtant eſt déciſif, craignons qu'il n'échappe.

Que de ſiecles n'a-t-il pas fallu pour amener une circonſtance égale à celle de ce jour!

Retrouverions-nous jamais une époque où, dans le même inſtant, la vertu & la juſtice brillaſſent ſur le Trône, l'intégrité & le génie dans le miniſtere; où les Etats-Généraux fuſſent

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

convoqués, les esprits préparés, les réclamations universelles, la liberté de la presse générale, les privileges des deux premiers Ordres discutés & combattus, l'influence des grands affoiblie, les droits du Tiers approfondis, son patriotisme développé, son esprit éclairé, son ame raffermie par le sentiment de ses forces ?

Conservons-le, Citoyens, ce sentiment précieux avec lequel nous pouvons beaucoup, sans lequel nous ne serons jamais que le jouet & le mépris des autres.

Entretenons-le par notre union : point de tumulte dans nos assemblées ; point de choc opiniâtre dans les avis ; procédons en tout avec méthode ; ne ressemblons pas à ces troupes indisciplinées, qui, livrées sans cesse à la confusion, s'empêchent entr'elles, & dont le nombre même accélere la défaite.

Qu'un même lien enlace à la fois tous les individus ; ne formons des vingt-trois millions de têtes qui le composent, qu'un seul & même suppliant qui se prosterne avec respect & majesté aux pieds du Roi, pour y déposer les doléances de tous ; & puisque nos demandes, jusques à ce jour, ont été accueillies, prévenues même par la bonté du Gouvernement, ne cessons nos sollicitations qu'après avoir obtenu, non-seulement l'égalité de l'impôt, mais encore tout ce que notre Ordre peut justement réclamer sous tous les rapports, & sur-tout sous celui qui le lie au Clergé & à la Noblesse.

Si j'avois une voix, comme dit Mr. Target, qui pût retentir d'un bout du Royaume à l'autre, je m'écrierois : *Peuple de la France, songez que c'est ici l'instant propice pour établir un*

juſte équilibre entre les trois Ordres ; que cet équilibre eſt le premier beſoin de l'Etat, la ſource féconde de la proſpérité future ; & qu'à l'Aſſemblée nationale, il devroit précéder toute Délibération.

Et m'adreſſant enſuite aux Députés qui repréſenteront le Tiers aux Etats-Généraux, je voudrois auſſi leur dire, ſi je l'oſois :

» O vous ! êtres privilégiés que le choix de la patrie va illuſtrer à jamais, pénétrez-vous bien de la ſublimité de vos fonctions ».

» Que chacun de vous penſe qu'il n'eſt plus un ſeul homme, mais vingt mille à la fois ».

» Devant cette maſſe d'intérêt général, que tout intérêt particulier s'anéantiſſe ».

» Songez que votre vie même appartient à la patrie, avant d'être à vous ».

» Sachez donner votre avis, préſenter vos réflexions avec force & ſageſſe ; gardez-vous de courir après les graces du diſcours. Ah ! c'eſt ſuivant votre conſcience qu'il s'agit de parler, & non ſuivant les regles de l'art : ici votre éloquence doit émaner de votre ame, bien plus que de votre eſprit ».

» Que l'éclat du Trône, le brillant appareil de l'Aſſemblée ne vous éblouiſſent pas : tous les Trônes de la terre doivent-ils éblouir celui qui a admiré déja le dôme des cieux, & qui eſpere un jour le fouler aux pieds ? Sentez la dignité de votre être ; oſez regarder tout en face. Celui qui, aux traits d'un homme, joint une ame vertueuſe & pure, doit avoir le regard modeſte, mais aſſuré ».

» Oſez combattre l'opinion des Grands, ſi vous le croyez néceſſaire. En diſcutant les in-

térêts de la Nation, nous ſommes tous égaux; devant notre Roi, nous ne ſommes tous que des ſujets; ſelon la nature, nous ſommes tous freres ».

» Raſſurez votre timidité, à l'aſpect de tous les pompeux ornemens des deux premiers Ordres. Hélas! ſous ces décorations, quelles qu'elles ſoient, il n'y a jamais qu'un homme comme vous. Enfans que nous ſommes! ces étoffes qui nous intimident, ce ſont nos mains qui les ont tiſſues: ne tremblons donc pas devant notre ouvrage ».

» Que votre courage ſoit auſſi ferme que réfléchi, ſur-tout quand vous plaiderez la cauſe de la claſſe la plus infortunée de vos freres; rendez-les des hommes, en ſachant vous-mêmes vous montrer tels ».

» Plus de ſervage d'aucun eſpece. Le Roi & la loi, nous ne devons pas connoître d'autres maîtres ».

» Que l'indigence de l'Ordre que vous repréſentez, ne vous empêche pas de faire face au déficit des finances, mais à condition que la richeſſe des deux premiers Ordres ne les diſpenſera pas d'y contribuer ».

» Comblez cet abyme, mais prenez des meſures pour que jamais il ne s'en creuſe d'autres ».

» En y jettant nos fortunes, laiſſez-y nos fers, & ſachez en retirer le bonheur ».

» Demandez que tous les luſtres ramenent les Etats-Généraux ».

» Que dans toutes les Délibérations, les voix ſoient comptées par têtes & non par ordres, ſans quoi l'égalité accordée devient illu-

ſoire : c'eſt la demi d'influence qu'il nous faut, & non la demi numérique de Députés. N'eſt-il pas juſte que vingt-trois millions d'êtres en balancent au moins un million ? »

» Demandez qu'on accorde aux Etats ſeuls le droit de ſanctionner les nouvelles loix, de conſentir ou rejetter les nouveaux impôts ».

» Qu'une Commiſſion intermédiaire, nommée par les Etats, & vrai diminutif des Etats eux-mêmes, ſoit ſans ceſſe prête à ſe raſſembler au beſoin, pour les ſuppléer dans l'intervalle d'une tenue à l'autre ».

» Que l'édifice des Lois ſoit reconſtruit ſur les plans des plus grands Maîtres ; que la diſtribution en ſoit plus ſimple & mieux ordonnée ; que l'accès en devienne plus facile & moins diſpendieux ; que le bandeau de Thémis ſoit reſſerré, au point qu'elle ne puiſſe diſtinguer l'homme qu'elle juge, & que ſa balance ceſſe d'être vénale, pour devenir l'appanage du mérite ».

» Conſentez à ce que la Nobleſſe conſerve l'éclat des honneurs, la dignité des rangs, les décorations extérieures, les graces de la Cour : augmentons même le reſpect qu'on lui porte, & qui lui eſt dû ; mais qu'elle diminue le mépris dont quelquefois elle nous accable ».

» Qu'elle ſoit maintenue dans tous les droits ſeigneuriaux, qui n'attentent point directement à notre liberté ; mais qu'elle ſe dépouille de l'exercice de la Juſtice ».

» La Juſtice émane du Trône, & la raiſon dit que ce n'eſt point par l'ordre de quelques individus qu'elle doit ſe rendre, mais au nom du Souverain & de la Nation ».

» Que les Nobles conſervent, s'il le faut, le droit de nous guider dans les combats. Vieillis de pere en fils dans les champs de Mars, fiers de leurs exploits paſſés, ſans doute ils ſauront mieux vaincre; d'ailleurs ce n'eſt preſque que par la profeſſion des armes, qu'ils peuvent nous être utiles; mais que le ſoldat, qui verſe à leurs côtés des flots de ſang, puiſſe au moins, à force de bravoure, avoir quelque part aux lauriers ».

» En conſervant à la Nobleſſe le droit preſque excluſif de commander militairement ſur terre, réclamons de partager avec elle le commandement maritime ».

» Le ſéjour de la mer, ſemé de ſouffrances & de privations, contraſte beaucoup avec la molleſſe & les délices de la Cour. Pour mieux dompter cet élément colere, nous ne ſaurions trop nous réunir ».

» Occupez-vous, ô Députés! de rendre tout-à-fait inébranlable le droit de propriété: ſans lui plus d'harmonie dans le monde vivant ».

» La Loi qui aſſure à chacun ce qui lui appartient, eſt tracée des mains de la Nature, dans le cœur de tous. Depuis que les hommes ont quitté les bois, elle a formé le premier article de tous les contrats ſociaux: nul, Roi ou autre, ne peut l'enfreindre, ſans mériter la haine de tous les êtres créés; & ſi le feu du Ciel étoit au pouvoir des hommes, il auroit fallu en frapper celui, qui, le premier, renverſa cette Loi fondamentale «.

». Par une ſuite de ces principes, jettez-vous aux pieds du Roi, les yeux mouillés de larmes, pour réclamer de ſa bonté la ſuppreſ-

ſion des Lettres de cachet, & de tout acte de pouvoir arbitraire ; puiſque, de toutes les propriétés, il n'en eſt pas de plus ſacrée & de plus chere que celle de nos perſonnes, & que c'eſt y attenter, que de nous punir avant que les Tribunaux nous aient convaincus d'un délit, & que la Loi ait prononcé notre peine ».

» Ne permettez pas que le Prince puiſſe s'emparer jamais des biens du Clergé, & faſſe un appanage de la Couronne de ce qui eſt un patrimoine de la Nation ».

» Mais, en veillant à ce que ces biens ſoient conſervés, demandez qu'ils deviennent le prix de la vertu, & qu'ils ſoient répartis avec juſtice ».

» Trois portions, il me ſemble, devroient en être faites : »

» L'une, applicable au haut Clergé, qui ne fait preſque rien ; l'autre, au bas Clergé, qui fait preſque tout ; & la troiſième, aux pauvres, à qui l'intention des fondateurs deſtinoit ces fonds preſque en entier ».

» Demandez que l'on considère, s'il n'y auroit pas des moyens légitimes à prendre, pour que les ſommes annuelles qui passent à la Cour de Rome, reſtaſſent déſormais en France ».

» Ce que le Pontife ſacré nous envoie, eſt trop précieux pour le payer avec des métaux. De la piété, de la foi, du reſpect ; voilà les tributs que nous devons être empreſſés de lui offrir, & les ſeuls dignes de ſa ſainte Perſonne. »

» Réclamez qu'il ſoit donné, à chaque Province du Royaume, des Etats ſagement organiſés ».

» Que les impoſitions, qui peſent le plus

ſur le Peuple, ſoient ſupprimées & ſupplées par des impoſitions ſur le luxe ».

» Que preſque toutes les autres ſoient remplacées par l'établiſſement d'un Impôt territorial, frappant également ſur les propriétés des trois Ordres, & dont la perception ſoit telle, que le produit en coule directement dans le Tréſor-royal, ſans filtrer à travers les coffres d'une Ferme-générale. »

» Que les Douanes, & autres entraves intérieures, ſoient reculées aux barrières, la corvée abolie, le prix du ſel modéré & égaliſé. »

» Qu'il ſoit diſtribué, lors des Etats, des encouragemens à l'Agriculture, au Commerce, & aux Arts utiles. »

» Que la dépravation des mœurs ſoit priſe en conſidération, pour prévenir, s'il eſt poſſible, l'effet d'une gangrène prochaine. ».

» Que le déſavantage réſultant pour la France des derniers traités de commerce, ſoit approfondi, pour y être remédié auſſi-tôt qu'il en ſera tems. »

» Que les privilèges excluſifs, accordés à certaines Compagnies, ſoient ſupprimés, à moins d'une utilité conſtatée. »

» Qu'il ſoit établi des Ecoles de commerce, les unes pour la branche ſpéculative & tranſportative, les autres pour la Manufacturerie, moyen très-propre pour nous donner la ſupériorité, en ce genre, ſur les Nations rivales. »

» Qu'il ſoit créé des Sociétés agricoles, ſeule reſſource pour effectuer une partie des défrichemens utiles, dont le Royaume eſt ſuſceptible, & perfectionner la culture. »

» Enfin, demandez qu'à chaque Aſſemblée

des Etats, le Contrôleur des Finances ſera obligé de rendre un compte détaillé de ſa geſtion ; que ce compte ſera vérifié avec ſoin, par l'Aſſemblée, qui aura le droit de dénoncer l'Adminiſtrateur, s'il le ſoupçonne de péculat ; tandis que, ſi ſa conduite mérite la reconnoiſſance de la Nation, l'Aſſemblée pourra lui en accorder les plus brillans témoignages ; & c'eſt ſur-tout dans ce moment, qu'il faut donner à ce droit toute l'extenſion imaginable, en faveur de celui qui a remis la France debout. »

» Inventez, s'il ſe peut, des récompenſes dignes de ſon ame ; que des Trophées publics s'élèvent de toutes parts ; que ſes ſervices ſoient gravés ſur le bronze ; que les Muſes accordent leur lyre pour chanter ſa gloire ; que l'éloquence célèbre ſes vertus ; que la toile & le marbre animés, offrent ſon buſte ou ſon portrait dans toutes nos Villes, afin que chaque Citoyen puiſſe aller contempler les traits de ce grand homme, devenir meilleur en le regardant, & lui adreſſer des vœux & des hommages, comme à une Divinité tutélaire. »

» Telles ſont, ô Députés du Tiers ! les grandes réclamations que vous devez porter au pied du Trône. »

» Sans doute, le Peuple le plus fidèle de la terre, ſera favorablement écouté par le meilleur des Rois, le plus tendre des pères ; & ſi vos demandes, approuvées par le Souverain, excitoient le mécontentement des deux premiers Ordres, accompliſſez toujours votre ouvrage : faites le bien général de la Nation, il ſuffit. »

» Laiſſez les clameurs de quelques-uns s'évaporer dans les airs : ce vain murmure ſe diſſi-

pera, & ne troublera pas plus l'harmonie de l'Etat, que le murmure de l'Océan ne trouble l'harmonie de l'Univers. »

Quand même, Meſſieurs, la diſcuſſion des intérêts des trois Ordres occaſionneroit une légere effervescence, il faudroit l'enviſager comme un mal néceſſaire, & reconnoître que c'eſt par cette criſe heureuſe que le génie de la France veut ramener l'Ordre dans le corps politique, comme la Nature le rétablit dans le corps humain, par une fièvre ſalutaire.

Que peuvent enfin le Clergé & la Nobleſſe contre le Roi & le Tiers ?

Devant la volonté de ceux-ci réunie, toute volonté doit ſe taire. C'eſt le Monarque & le Tiers, qui forment l'ame & le corps de la Nation : tout le reſte n'eſt qu'une parure, bien éclatante, il eſt vrai, & qu'il faut conſerver sans doute ; mais dont, à la rigueur, on pourroit ſe paſſer.

Je ne dis pas qu'on puiſſe ſe paſſer de Miniſtres de la religion : ils ſont auſſi néceſſaires qu'elle ; mais un petit nombre choiſi ſuffit, & le Tiers-Etat pourroit nous les fournir : nous en avons la preuve dans les membres du Clergé qui ſont ici préſens, dont le zèle & les vertus ne laiſſent rien à deſirer.

Après la religion & une bonne légiſlation, un Peuple, pour vivre heureux & triomphant, n'a beſoin que de deux choſes : une charrue dans la paix, une épée dans la guerre.

Les Romains en ſont la preuve.

Le Tiers-Etat tient l'une & l'autre. La Nobleſſe, durant la paix, n'eſt que la ceinture brillante où nous ſuſpendons en triomphe cet-

te épée ; &, durant la guerre, elle ne peut, malgré tout son héroïsme, faire triompher, elle seule, le glaive national : il n'y a que les cent mille bras du Soldat qui puissent le mouvoir, & repousser les Nations ennemies.

Puisque le Tiers-Etat nourrit seul la Nation, & qu'il est le vrai rempart de l'Empire, il est juste qu'on lui assigne, dans l'Etat, une place plus honorable que celle qu'il occupe.

Ce changement est aussi nécessaire en politique, qu'il est fondé en justice, parce qu'il tempérera la trop grande suprématie des deux premiers Ordres ; &, en faisant le bonheur de la France au dedans, il la rendra redoutable au dehors, par l'énergie nationale qui en sera la suite.

Qui peut douter, MESSIEURS, que le Peuple, en prenant une consistance, ne s'enflammera de patriotisme ?

Si, dans ce moment, le bien général réunit, dans cette enceinte, tous les habitans de la Cité ; si l'Artisan quitte son attelier pour venir prendre part à nos délibérations ; s'il se réjouit de pouvoir se compter dans l'Etat ; si nous faisons retentir cette voûte des cris redoublés de VIVE LE ROI ! si j'ose moi-même haranguer mes Concitoyens ; si mon ame s'échauffe et s'élève, en leur parlant de la Patrie, c'est la révolution qui se prépare, qui en est la cause.

Je ne sais, MESSIEURS, si le même changement s'opère en vous ; mais depuis que le Tiers espère de n'être plus avili, & de participer à la chose publique, je me crois un homme nouveau ; mon ame éteinte & pliée par la servitude, se redresse avec force. Jusques alors

j'étois égoïste : à préſent je ſuis Français, Citoyen, Patriote.

C'eſt ſur-tout mon amour pour mon Roi que je ſens redoubler.

Français ! ſi déſormais vous allez vivre heureux, n'oubliez jamais que c'eſt à votre Monarque que vous le devez : que votre reconnoiſſance égale le bienfait ! Plaçons ce bon Roi dans nos cœurs, & au temple de mémoire, à côté D'HENRI IV, qu'il imita.

Henri aima ſon Peuple, Louis adore le ſien.

Tous deux firent des efforts pour le rendre heureux ; mais Louis ſacrifie à ce but l'intérêt des Grands & le ſien propre.

L'un ſe réconcilie noblement avec ſon Sully ; l'autre à la magnanimité de rappeller le ſien.

Henri ne changeant pas de Miniſtre, ne fut jamais, ſéduit ; Louis a été trompé, mais il le reconnoît & le répare.

Celui là en agit généreuſement avec les Catholiques ; celui-ci rend un Edit favorable aux Proteſtans.

Henri élevé au milieu des camps, & ſous e ſimple appareil d'un guerrier, conſerve ſur e Trône cette heureuſe ſimplicité ; Louis fait plus : élevé dans la pompe d'une Cour faſtueuſe, il en ſupprime tout le luxe inutile.

Sous le rêgne d'Henri, les Etats-Généraux ſont malheureuſement oubliés, ou du moins dégènerent en aſſemblée des Notables, & le Peuple en eſt même comme exclu (1). Sous le

---

(1) Voici ce qu'en dit Sully lui-même : Au milieu de toutes ces conteſtations, arriva le jour marqué pour l'ouverture des Etats du Royaume, ou plutôt de

règne de Louis, les mêmes Etats, préſque abolis, revivent par ſon ordre, & le Peuple y recouvre les droits qu'il avoit perdus, y acquiert des droits qu'il n'eut jamais.

Enfin, c'eſt dans ces Etats, que ce Prince achevera de ſe montrer le plus grand de la terre. On le verra, ayant aſſez de prudence pour ne laiſſer porter aucune atteinte aux droits de la Couronne, avoir aſſez de juſtice pour reſtituer à la Nation tous les ſiens. Il poſera lui-même les barrières qui empêcheront ſes Succeſſeurs d'arriver jamais au deſpotiſme, tombeau ordinaire des Gouvernemens monarchiques.

Lorſque nos premiers aïeux ſe donnerent des des Rois, le deſpotiſme, qui tourne ſans ceſſe autour des Trônes, ne pouvant s'aſſeoir ſur le nôtre, ſe cacha ſous les marches. Dans ces derniers tems, ce monſtre, éveillé par le Miniſ-

---

l'Aſſemblée des Notables; car c'eſt ainſi qu'on les appella; & la raiſon de ſubſtituer ce nom en la place du premier, qu'ils doivent naturellement porter, vint uniquement des Gens de Robe & de Finance, qui, ſentant que leurs richeſſes & leur autorité pouvoient leur donner, en cette occaſion, une ſupérioté ſur les autres conditions, qu'ils ne vouloient partager qu'avec le Clergé, trouvoient honteux de ſe voir ravaler à la claſſe du peuple : ce qui ſeroit arrivé, ſi la forme uſitée dans les Etats, & ſur-tout la diſtinction des trois Ordres, avoient eu lieu.

Pérefixe dit : Qu'on ſubſtitua le nom d'Aſſemblée des Notables à celui des Etats-Généraux, parce que le Roi n'avoit pas eu le tems d'aſſembler les Etats en Corps; mais d'Aubigné dit : les Rois uſent de telles ſortes d'Aſſemblées, quand celle des Etats-Généraux leur eſt longue, difficile, ou ſuſpecte.

Voyez les Mémoires de Sully, tom 3. pages 91. 92, 93. Edition de 1763.

tère, à l'insu du Roi, a osé montrer sa tête effrayante. A cet aspect, les Parlemens, remplis de crainte pour le Peuple & pour eux-mêmes, ont poussé mille cris. Au tocsin de leurs représentations, la France entière alarmée a réclamée, de la justice de son Roi, les Etats de la Nation. Il les accorde, ils vont s'ouvrir; & c'est-là, que Louis, tout rayonnant de vertus & de bienfaisance, s'élevant au-dessus de la nature humaine, attirant à lui les bénédictions de tout son Peuple, l'administration de l'Europe & les regards complaisans de la divinité, consommera le grand œuvre du bonheur de la France, en écrasant d'un pied ferme le monstre qui épouvanta le Royaume, & en ratifiant tout ce que délibéreront les Etats-Généraux.

Alors, Français! portez jusques aux Cieux le triomphe de ce grand Monarque ; que : pour lui, tous les cœurs s'épanchent; & proclamez-le à jamais, à la face de l'Univers, LOUIS, L'IMMORTEL.

643